

# Dossier de presse

# Conseil communautaire

➤ **Mardi 10 Mai 2016**

# Sommaire

**Motion concernant la Plaine de Saint-Exupery** (cf doc annexe)

**Insertion** Pages 3-6

**Coopération avec le Maroc** Pages 7-8

**CAPI Raid** Pages 9-12

# Insertion

## 1) Le protocole d'accord du plan local pour l'insertion et l'emploi de la CAPI 2016-2020

### > Rappel du contexte

Malgré ses 47 000 emplois et son dynamisme économique, la CAPI enregistre un taux de chômage élevé et un nombre de chômeurs croissant (10 000 en 2015 soit plus 39% par rapport à 2009). Par ailleurs, malgré le bassin d'emploi de la CAPI et ses alentours, des entreprises peinent à recruter ou fidéliser leur personnel. Il est donc important pour garantir leur développement sur le territoire de pouvoir faciliter leur mise en relations avec du personnel local proche des profils recherchés. Afin que le développement économique profite mieux et plus aux Capisérois, les élus de la CAPI (décisions du bureau du 24/02/2015 et 1/12/2015) ont souhaité mettre en place un Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) complémentaire à l'existant.

### > Le PLIE, c'est quoi ?

« Les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi constituent un outil de proximité au service des actifs durablement exclus du marché du travail. Leur objet est de mobiliser et de renforcer l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement de ces publics, via la mise en œuvre de parcours vers l'emploi adaptés à chaque situation individuelle. Résultant d'une initiative des collectivités locales, les PLIE se définissent comme des entités opérationnelles, associant, à l'échelle d'une ou plusieurs communes, l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires socioéconomiques concernés. Dans cette perspective, ils ont la possibilité de contribuer au financement d'actions d'accompagnement et/ou de sélectionner des projets éligibles au FSE. »

### > Le PLIE à la CAPI

Ce dispositif se veut expérimental et innovant sur, le champ de l'inclusion active d'un public cible éloigné de l'emploi et, le rapprochement avec les entreprises qui ont des besoins de compétences. Cette démarche est fondée, **sur la CAPI, sur la priorisation des publics seniors et des femmes et, de métiers**, après un diagnostic de la situation de l'emploi. Il reste centré sur la **remobilisation des compétences des personnes et les mobilités professionnelles vers les entreprises locales**.

Le PLIE communautaire a pour vocation d'accueillir et d'accompagner à l'emploi toutes les personnes domiciliées sur le périmètre de la CAPI présentant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle; disposant d'une autorisation de travailler; souhaitant s'inscrire dans un parcours intégré d'accès à l'emploi.

Dans le cadre du PLIE de la CAPI, un protocole d'accord est conçu pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 jusqu'au 31 décembre 2020. Il constitue l'élément fondateur et le cadre d'intervention pour les cinq années à venir soit 2016-2020. Il s'inscrit dans la durée sur la base des engagements pris par les partenaires signataires pilotes du dispositif (CAPI, Etat, Département, Région, Pôle Emploi).

Instituée à l'échelle de l'agglomération, une communication annuelle sera organisée en direction de l'ensemble des acteurs, et en premier lieu communaux, sur le fonctionnement et le bilan d'activité.

### ➤ La structuration du PLIE à la CAPI

La signature du protocole doit permettre le démarrage effectif du dispositif porté par la communauté d'agglomération. Il sera structuré autour des éléments suivants :

- Celui-ci vise **un nombre limité de personnes dénommées « participants », 120 en file active soit 226 sur la durée du protocole**. Ce dimensionnement repose sur 2 Equivalents Temps Plein (ETP) de référents de parcours pour accompagner les participants (soit 60 à 65 personnes suivies). L'objectif est la remise à l'emploi durable de 50% des participants soit une centaine de personnes.
- **L'éligibilité au dispositif** pour les participants est définie sur la base de deux séries de critères conformément au ciblage défini dans le cadre du Programme opérationnel national FSE 2014-2020 :
  - Critères liés à la situation de l'individu sur le marché du travail : Demandeurs d'Emploi Longue Durée (DELD) inscrits à Pôle Emploi sur cinq codes métiers précis afin de cibler des groupes de demandeurs d'emploi positionnés dans des métiers « ornières».
  - Critères en lien avec la situation personnelle de l'individu : priorité donnée aux seniors et au public féminin.
  - Critères de métiers à très faible employabilité : Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage ; Montage-assemblage mécanique ; Préparation du gros œuvre et des travaux publics ; Personnels polyvalents de services hospitaliers ; Nettoyage et entretien
- Chacun des candidats à l'intégration au PLIE bénéficiera **d'une période de validation (ou période d'essai) des engagements PLIE de 3 mois maximum**. Une fois intégré au PLIE, l'accompagnement renforcé du participant sera d'une **durée maximale de 24 mois**.
- Le dispositif mobilisera **l'ensemble des outils de droit commun des partenaires et proposera des actions innovantes établies sur les besoins spécifiques des participants** : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, jobdating, mise en place d'une cellule de recrutement mutualisée, développement de partenariats spécifiques avec certains acteurs du recrutement ...
- Il s'agira de **bâtir une stratégie opérationnelle d'actions** visant l'accompagnement de ces publics vers : des métiers en périphérie de compétence ; correspondant à des besoins de recrutement des entreprises locales (TPE/PME)

Par conséquent, cette stratégie repose sur le développement de la relation aux entreprises pour le PLIE dont la mission première consiste à construire des parcours d'insertion socioprofessionnelle visant l'accès à l'emploi durable. Elle suppose une meilleure connaissance des besoins des entreprises et une articulation forte avec les moyens existants.

Un comité de pilotage et une commission technique assureront la gouvernance et l'opérationnalité du dispositif.

## ➤ Le coût du dispositif

Le coût global du dispositif a été estimé à **255 000 euros en année pleine**. Il comprend le coût de l'équipe en charge du dispositif et les actions qui seront mises en œuvre.

**L'équipe chargée du fonctionnement du PLIE est composée d' 1 chef de projet pilotage et coordination ; 2 référents de parcours et 1 chargé de relations entreprises. La CAPI recrutera les 2 référents de parcours via un marché public de prestations pour un coût estimé de 90 000 euros HT pour un an.**

Le dispositif s'inscrit dans les orientations du Fonds Social Européen. A ce titre, la CAPI sollicitera les crédits européens gérés par la DIRECCTE régionale en lien avec les services du Département. Elle sollicitera également la mobilisation des financements des autres partenaires notamment ceux du Département et de la Région.

## 2) Convention de coopération pour la mise en œuvre de la Clause de promotion pour l'emploi dans les marchés privés

Porté par la Compagnie de Phalsbourg, le Village de marques s'implantera sur les communes de La Verpillière et de Villefontaine fin 2017, avec la création de 400 à 500 emplois. La Compagnie de Phalsbourg a décidé d'inclure la clause de promotion pour l'emploi dans les marchés privés dans le cahier des charges de ses propres marchés pour répondre à ses obligations de réserver 5% des heures travaillées à des actions d'insertion.

Compétente en matière de développement économique et en politique de la ville, la CAPI a mis en place un dispositif d'accompagnement des entreprises pour faciliter la mise en œuvre de cette démarche d'insertion.

La CAPI et d'autres partenaires du territoire impliqués dans les politiques locales d'emploi et d'insertion pour les recrutements liés au Village de Marques (Pôle Emploi, les communes de Villefontaine et de La Verpillière, le Conseil Départemental de l'Isère, le Conseil Régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) se sont regroupés pour mettre en place une cellule emploi et un guichet unique d'accueil et d'information pour toutes les opérations de recrutement, baptisée « VILLAGE EMPLOI ».

Une convention est ainsi mise en place entre ce collectif et la Compagnie de Phalsbourg. Cette convention a pour objectif de pourvoir tous les postes pour l'ouverture « THE VILLAGE », et d'aider les entreprises à honorer les clauses d'insertion inscrites dans l'appel à projet. Cette convention de partenariat est conclue pour la durée des travaux jusqu'à l'ouverture THE VILLAGE ; augmenté de 12 mois.

Les publics concernés par cette convention sont :

- les demandeurs d'emploi, y compris ceux en difficulté d'accès à l'emploi
- les salariés désireux d'intégrer les entreprises et enseignes
- les étudiants en alternance

Ces différentes actions ont pour but de :

- faciliter et simplifier les processus de recrutement
- identifier et mobiliser l'ensemble des dispositifs et moyens permettant d'intégrer des demandeurs d'emploi, avec une attention particulière pour les publics prioritaires des politiques de l'emploi
- préparer plus spécifiquement les publics prioritaires afin qu'ils puissent être positionnés et saisir ces opportunités

- organiser les formations des demandeurs d'emploi pouvant s'orienter sur ces offres,
- développer les compétences et sécuriser les parcours professionnels
- faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des salariés recrutés
- réceptionner l'intégralité des CV et des candidatures (demandeurs d'emploi et salariés) et assurer leur traitement.
- apporter un appui aux enseignes sur leurs recrutements
- organiser toute manifestation dédiée au recrutement : job dating, salon en ligne ; forum emploi

Pour **Jean Papadopulo**, président de la CAPI :

**« Le développement économique de la CAPI doit générer de l'emploi pour ses habitants. Il n'y a pas de meilleure politique sociale possible que celle qui permet à un chômeur d'accéder à un emploi. »**

# Coopération avec le Maroc

## 1) Convention-cadre de coopération décentralisée entre la CAPI et le groupement de communes Rhamna

Depuis 3 ans, la CAPI a développé une coopération forte avec le Maroc. Pour rappel, une convention cadre signée en 2013 entre la CAPI et la ville nouvelle de Tamansourt, préfigurait un accord de partenariat pour le développement et la mise en œuvre d'échange et de coopération entre notamment le territoire de l'ex-Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau et la commune de Tamansourt, une des villes nouvelles du royaume du Maroc, pour une durée de trois ans.

Des techniciens et des élus de la CAPI s'étaient déplacés au Maroc. Début février 2015, une délégation marocaine, conduite par Monsieur Nabil Ben Abdallah, Ministre de l'habitat et de la politique de la ville a également rendu visite à la CAPI. De ces échanges, il en est notamment ressorti la volonté de tous les acteurs de tirer profit de l'expertise de la CAPI en matière de formation professionnalisante et de développement économique (et notamment de création et de gestion de zone logistique). Mais également le souhait du Maroc de développer dans son pays un Pôle d'Innovations Constructives semblable au PIC Nord Isère.

Souhaitant poursuivre et développer les opérations de partenariat avec le Maroc, la CAPI met en place une convention avec le groupement de commune de Rhamna. L'Agglomération réaffirme ainsi son souhait d'élargir et de partager ses actions de coopération en y associant la Métropole de Lyon, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La convention rappelle le partenariat historique entre la CAPI, qui compte sur son territoire l'ex ville nouvelle de L'Isle d'Abeau, et les communes des villes nouvelles du Royaume du Maroc, et prend acte des développements de partenariats avec d'autres villes marocaines. Elle vise le développement et la mise en œuvre d'échanges et de collaborations entre la CAPI et ses partenaires, et le groupement de communes RHAMNA afin de favoriser le partage de leurs pratiques, expertises et expériences particulières dans la conception, le développement et la gouvernance des agglomérations, dans le respect de leurs compétences et de leurs législations respectives.

Les axes prioritaires identifiés sont les suivants :

- La gestion du développement des villes nouvelles et des agglomérations,
- La politique de la ville et son ingénierie sociale
- le transfert d'expérience de création, extension et gestion de zone logistique majeure pour leur région
- l'implantation de formations professionnelles
- la collaboration des agences de développement ou d'urbanisme des territoires concernés
- les échanges d'expérience et d'expertise dans les domaines de la santé, l'éducation et l'agriculture
- les échanges entre les associations (notamment les associations féminines)

La convention prendra effet à compter de sa signature pour une durée de un an renouvelable pour une durée maximum ne pouvant excéder trois ans.

## 2) Salon Savinour

Dans le cadre de sa coopération avec le Maroc, la CAPI participe au Salon de Savinour- Salon de la Ville des 2 Rives de la Méditerranée, le jeudi 12 et le vendredi 13 mai 2016, au Centre de Congrès Espace Tête d'Or à Lyon.

Partenaires de l'événement, la CAPI et le Pôle Innovations Constructives tiendront un stand commun représentatif des compétences et savoir-faire locaux, à l'occasion de ce Salon. Plusieurs entreprises et organisations institutionnelles seront représentés à leurs côtés, notamment Kéolis, Moulin TP, Groupe Brunet et le PII'es (Pôle Intelligence Logistique Europe du Sud).

Pour la première édition de cet événementiel, le Maroc sera mis à l'honneur. Destiné aux professionnels, Savinour a pour objectif de développer les échanges économiques entre les deux bords de la Méditerranée. Il est dédié aux décideurs et aux pionniers des villes intelligentes, connectées et durables en France ou au Maroc : entreprises, collectivités et société civile. Ce salon permettra de présenter, croiser, échanger et concrétiser des opportunités et des projets participant au dynamisme économique méditerranéen.

Ce sera en effet l'occasion de rencontres directes avec les décideurs marocains de premier plan tels que M. Nabil Benabdealah, Ministre de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Mme. Charafat Afilal, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'eau. Mais aussi les maires de grandes villes (Rabat, Casablanca, Marrakech, Benguerir), dirigeants d'entreprises (Menara Holding, Al Omrane, Suez...), et établissements de formation.

Plusieurs projets urbains et opportunités de marché en Afrique du Nord y seront présentés. Des expositions, des conférences, des ateliers seront également proposées lors de ces deux jours pour découvrir les enjeux et les devenir des territoires.



# Le CAPI Raid 2016

## ➤ Présentation du CAPI Raid

Avec le soutien des associations sportives du territoire et des communes du territoire, la CAPI organise la 5<sup>ème</sup> édition du CAPI Raid samedi 4 juin 2016 et dimanche 5 juin 2016.

Piloté et organisé par la Direction des Sports de la CAPI, le CAPI Raid est un enchaînement d'activités de pleine nature (course à pied, VTT, course d'orientation, bike and run, canoë, tir à l'arc...) par équipe et propose des ateliers d'initiation pour tous. Le CAPI Raid, c'est une course en équipe, avec un parcours à réaliser en participant à des activités sportives, disséminées sur le territoire (roller, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, etc).

**Multi-sports et multi-publics, cette manifestation est constituée d'épreuves ludiques, adaptées à tous les niveaux de pratiques et à tous les objectifs. Des épreuves à réaliser en équipe, favorisant ainsi la convivialité.**

En créant cet événementiel, l'ambition de la CAPI était de :

- créer un évènement fédérateur à grande échelle sur le territoire et au niveau régional ;
- promouvoir le sport et notamment la démocratisation des activités de pleine nature ;
- faire découvrir les sentiers du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) ;
- promouvoir et fédérer le tissu associatif local ;
- animer le territoire et développer une image dynamique et attractive ;
- créer une identité sportive de l'agglomération
- mettre en place un évènement qui incarne les valeurs suivantes : fédérateur, accessible au plus grand nombre, cumuler plaisirs et exploits sportifs, esprit d'équipe et dépassement de soi.

Devenu un véritable événement de territoire, le CAPI Raid est avant tout une manifestation festive et conviviale ouverte aux familles.

Que l'on soit un sportif aguerri, un raideur en herbe ou que l'on ait simplement envie de s'amuser en famille ou entre amis : tout le monde y trouvera son compte.

Au programme : VTT, bike and run, orientation, tir à l'arc, canoë kayak... Mais aussi plein de nouvelles activités et des surprises proposées pour cette édition 2016.

Le CAPI Raid est aussi un projet qui rassemble. Par son importance, cette épreuve requiert la mobilisation de tous : la Direction des sports de la CAPI, les associations locales, les communes, les partenaires économiques, les services de la CAPI (communication, économie, transports, logistique, développement durable...). Ce sont ainsi plusieurs centaines de personnes issues de différents horizons qui vont travailler ensemble. Tous ont pour ambition de mettre en commun leurs compétences pour la réussite de cet évènement

## ➤ Les objectifs de cette manifestation

Créer un évènement sportif qui soit :

- Fédérateur ;
- Ouvert à tous, à l'image de la population du territoire : adultes, enfants, seniors, familles, porteurs de handicap ;
- Durable dans le temps et dans l'environnement.

## ➤ Les cibles

- Les sportifs chevronnés du territoire et au niveau régional
- Les habitants de la CAPI : les sportifs, les familles, les personnes en situation de handicaps, les adolescents, les seniors.
- Les salariés des entreprises du territoire

## ➤ Le lieu

Après le Golf à L'Isle d'Abeau en 2012, Saint-Savin en 2013, La Verpillière en 2014 et Eclose-Badinières en 2015, le village départ et arrivée de cette 5<sup>ème</sup> édition revient à L'Isle d'Abeau. Les participants sillonneront également les communes alentours (situées au centre du territoire de la CAPI).

La commune de L'Isle d'Abeau sera le lieu d'inscription, le point de départ de toutes les activités. Ce sera le lieu des arrivées et remises des prix. Il comportera :

- un espace restauration et buvette
- des stands des associations et des partenaires
- des stands de valorisation des produits des partenaires
- une animation musicale

## ➤ CAPI Raid 2016 : les nouveautés

- Une nouvelle formule : le CAPI Raid sera organisé sous la forme d'une grande « chasse au trésor », appelée aussi « course au score ». Pour l'ensemble des raids, une carte sera ainsi remise au départ avec l'ensemble des activités répertoriées ainsi que des points/balises à aller valider. Les participants auront à réaliser le maximum d'activités et à valider le maximum de balises dans le temps impartis (différent selon les raids).
- retour du CAPI Trail, lancé en 2014 mais absent sur l'édition 2015
- mise en place d'un challenge entreprises sur le CAPI Trail, pour le Raid loisir

## ➤ Les épreuves

Des épreuves multisports en orientation pour tous, ... :

- raid sportif 50 km : destiné aux sportifs confirmés ; une boucle balisée ou en orientation, chronométrée, par équipe de 2 enchaînant de multiples activités : course d'orientation, VTT, tir à l'arc, roller, canoë kayak, bike and run, activités de corde, roller... Distance d'environ 50 km sur 2 jours

- raid Loisir 25 km : destiné aux sportifs initiés, à la majorité des sportifs du territoire ; une boucle réduite balisée et chronométrée, par équipe de 2 enchaînant de multiples activités : tir à l'arc, course à pied, course d'orientation, canoë kayak, VTT, activités de corde, roller.... Distance d'environ 30 km pour 3 heures d'effort
- raid junior : un mini raid composé de deux enfants entre 12 et 18 ans ; par équipe de 2. Un parcours balisé parsemé d'embûches et d'activités adaptées à un public familial : kayak, course d'orientation, VTT, tir à l'arc, activités de corde...
- raid Family : un mini raid par équipe de 2, composée d'un adulte et d'un enfant entre 8 et 15 ans. Un parcours balisé parsemé d'embûches et d'activités adaptées à un public familial : kayak, course d'orientation, VTT, tir à l'arc, activités de corde...
- Un CAPI Trail : organisation d'une course pédestre d'environ 12 km le samedi après-midi

### ➤ **Le programme du CAPI RAID 2016**

#### **Samedi 4 juin 2016**

- A partir de 13h30 : inscriptions et retrait des dossards pour les raids family, junior et sportif
- 15h : départ du Raid family et Raid junior
- 16h : goûter et remise des prix
- 18h15 : départ du CAPI trail
- 18h30 : départ du prologue du Raid sportif (course d'orientation)
- 19h30 : remise des prix du CAPI trail
- 20h : repas pour les participants du Raid sportif et du CAPI trail
- De 20h30 à 22h : animation musicale et bivouac

#### **Dimanche 5 juin 2016**

- Dès 7h30 : accueil des participants, inscriptions et retraits des dossards pour le Raid loisir
- 8h : départ du raid sportif en contre la montre (suivant le temps de la veille)
- 9h : départ du raid loisir
- 12h : arrivée des raids et repas d'après course pour tous
- 14h : remise des prix
- 16h : pot de l'amitié pour les bénévoles et les partenaires

#### **Mais à noter aussi**

- Jeudi 19 mai 2016 : soirée de lancement du CAPI Raid avec les partenaires chez Toyota (Bourgoin-Jallieu)

- Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 de 14h30 à 17h: mini CAPI Raid avec les Conseils Municipaux d'enfants et de Jeunes du territoire au gymnase David Douillet (L'Isle d'Abeau).

### ➤ Les partenaires du CAPI Raid 2016

La création du CAPI Raid a été possible grâce aux **associations** du territoire qui ont contribué à l'organisation, aux **communes** de la CAPI, et aux **partenaires économiques** qui soutiennent la manifestation.

**Les associations locales sont mobilisées pour la partie animation et encadrement d'activités. Les partenaires économiques participent à cet événement que ce soit en termes financiers, logistiques...**

#### ➤ Partenaire principal : Batigimm

#### ➤ Partenaires or :

- |                 |                            |                  |
|-----------------|----------------------------|------------------|
| • Toyota        | • Promocash                | • Arthurimmo.com |
| • Dvélos.com    | • Carrefour L'Isle d'Abeau | • SARA           |
| • Clear Channel |                            | • Chanut         |

#### ➤ Partenaires argent

- |                       |                 |             |
|-----------------------|-----------------|-------------|
| • ERDF                | • Isotex        | • Kalibblue |
| • Rhône-Alpes Foncier | • Rando Running | • MB Prod   |
| • APRIL               | • Flunch        |             |
|                       | • Décathlon     |             |

#### ➤ Partenaires bronze :

- |                           |             |             |
|---------------------------|-------------|-------------|
| • Véolia                  | • Centaure  | • Mc Donald |
| • Moulins du Bion/Banette | • Dcovering |             |
|                           | • Ikebana   |             |

#### ➤ Les associations sportives du territoire

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| • Vélo Club de l'Isle d'Abeau  | • Cyclo-Rando et découverte Saint-Savinois |
| • Isle D'Abeau Arc Club        | • ASVF Vélo                                |
| • ASPTT Nord Isère Tir à l'arc | • Bol d'air                                |
| • CSBJ Athlétisme              | • Courir à Saint-Alban                     |
| • Les Archers Berjalliens      | • Saint Alban Animation                    |
| • CAF Nord Isère               |  |